



BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION • AVRIL - MAI - JUIN 2026 • NUMÉRO 117 JUILLET 2026

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

1

ESPERANCES DE VIE EN SANTE : METHODE DE CALCUL ET APPLICATION AU MALI

2

NOUVELLES D'AFRISTAT

5

ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

6

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

8

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

9

ECHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE

10

REUNIONS, ATELIERS ET SEMINAIRES

12

ISSN 1561-3739



AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Téléphone :

(+223) 20 21 55 00

(+223) 20 21 55 80

(+223) 20 21 60 71

Fax :

(+223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org

www.afristat.org

ÉDITORIAL

Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur Général d'AFRISTAT

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) a réalisé au cours du deuxième trimestre 2026 plusieurs activités statistiques se rapportant à : (i) la coordination statistique et la mobilisation des ressources, (ii) le renforcement des partenariats, (iii) et l'assistance technique. La coordination statistique et la mobilisation des ressources ont consisté en des actions entreprises par la Direction générale d'AFRISTAT sur le plan institutionnel et directement dans certains États membres. Au mois de mai 2026, s'est tenu la 50^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT qui a apprécié le niveau d'exécution des activités de l'institution en 2025, adopté le plan d'action 2026 d'AFRISTAT et rappelé le lancement officiel de la mobilisation des ressources au titre du Fonds AFRISTAT 2026-2035. En marge du Comité de direction, la célébration des 30 ans d'AFRISTAT a été organisée à travers deux activités : (i) la tenue de la conférence internationale sur le thème « la maturité statistique en Afrique subsaharienne » et (ii) l'organisation d'un dîner de gala offert par les autorités équato-guinéennes.

Au titre de la mobilisation des ressources, la Direction générale d'AFRISTAT a effectué des missions de relance auprès de la Centrafrique, la Côte d'Ivoire et la Guinée Équatoriale.

En ce qui concerne le renforcement des partenariats, seul le projet confié à AFRISTAT par la Commission de la CEMAC a poursuivi son exécution. Les autres collaborations se sont vues dans la participation croisées aux activités entre partenaires. C'est à ce titre que la Direction générale a assisté à la célébration des 25 ans de l'INS du Cameroun, au lancement des activités du Centre d'Excellence de l'Habitat et à des ateliers organisés par la Commission de l'UEMOA, STATAFRIC, l'African Institute for Remittances (AIR) et la CEBEVIRHA. Ces ateliers portaient sur : la formation des formateurs sur le module d'aide à l'élaboration des comptes nationaux ERETES amélioré, l'estimation des transferts de Fonds, la correction des variations saisonnières, la participation à l'élaboration des programmes de formation alignés sur l'agenda 2063 de l'Union Africaine, la Charte africaine de la statistique et la ShaSA. AFRISTAT a aussi apporté son appui à la CEBEVIRHA pour l'aider à développer des indices des prix à la consommation des viandes et poissons en Afrique Centrale.

En dehors des appuis fournis dans le cadre de l'exécution des projets, l'assistance technique apportée aux États membres par AFRISTAT a été circonscrit aux domaines des enquêtes statistiques et à la comptabilité nationale.

Dans le présent numéro, la Direction générale publie, dans le cadre de sa volonté d'élargissement du champ de ses thématiques de travail, un article sur le thème de « l'espérance de vie en bonne santé ».

Enfin, l'attention de la Direction générale sera focalisée au troisième trimestre 2026 sur l'accélération du renforcement et du développement des partenariats et la préparation de la 51^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT.

ESPERANCES DE VIE EN SANTE : METHODE DE CALCUL ET APPLICATION AU MALI

Djabar Dine Colawolé ADECHIAN, expert en statistiques socioéconomiques à AFRISTAT
et **Chaka FOFANA**, démographe et stagiaire professionnel à AFRISTAT

Le Mali, pays sahélien confronté à de multiples défis socio-économiques et sanitaires, présente encore un taux de mortalité supérieur à la moyenne mondiale. Toutefois, des améliorations ont été observées. L'espérance de vie à la naissance est passée de 55,6 ans en 2009 à 58,7 ans en 2022, soit un gain de 3,1 années en 13 ans (INSTAT, 2024). Cette progression demeure modeste et inégalement répartie entre les sexes (2,2 ans pour les femmes contre 4,1 ans pour les hommes sur la période).

Cependant, cette augmentation de l'espérance de vie soulève une question cruciale : les maliens vivent-ils réellement plus longtemps en bonne santé ?

L'évaluation de l'état de la santé d'une population ne peut plus se limiter à l'espérance de vie

globale, car, cela ne permet pas de différencier les années passées en bonne santé de celles vécues avec des limitations ou des maladies (chroniques ou non).

Avec la croissance des maladies non transmissibles (MNT) et des incapacités fonctionnelles, la qualité de vie devient un enjeu central, notamment dans les pays en transition épidémiologique comme le Mali.

Les indicateurs d'espérance de vie en santé¹ (EVS) sont des mesures de santé de la population combinant la durée et la qualité de vie dans un seul indicateur. Ils reposent sur des données de mortalité et de morbidité afin d'estimer le nombre moyen d'années qu'une personne peut espérer vivre sans incapacité, en bonne santé perçue ou sans maladie spécifique.

L'espérance de vie en santé permet de répondre à une interrogation clé pour la santé publique : vivons-nous plus longtemps en bonne santé, ou prolongeons-nous la vie en accumulant des années de mauvaise santé ?

L'objectif général de cette étude est d'évaluer l'état de santé de la population malienne en 2018 et 2021 afin de mieux appréhender les enjeux liés à la longévité, à la morbidité et aux inégalités en matière de santé.

Plus spécifiquement, il s'agit de : (i) estimer l'espérance de vie sans incapacité (EVS_I) au Mali ; (ii) estimer l'espérance de vie en santé (EVS) au Mali ; (iii) estimer l'espérance de vie en santé sans le paludisme ou la toux au Mali ; (iv) analyser les différences d'espérance de vie en santé selon le sexe.

1. MÉTHODES POUR CALCULER L'ESPÉRANCE DE VIE EN SANTÉ

Les espérances de vie en santé peuvent faire référence à différents concepts et définitions de la santé et être calculées de plusieurs manières. Les espérances de vie perçues constituent une famille de mesures utilisant des données sur l'état de santé perçu. L'indicateur le plus connu est l'espérance de vie en santé, qui mesure le nombre moyen d'années qu'une personne peut espérer vivre en « bonne » ou « mauvaise » santé, en tenant compte des conditions sociales et sanitaires observées à un moment donné (Robine, 1989).

Sur la base de l'approche « objective », on peut estimer des espérances de vie sans maladie définies comme le nombre moyen d'années qu'un individu peut espérer vivre sans souffrir d'une maladie donnée.

Les méthodes de calcul des espérances de vie en santé les plus utilisées sont la méthode de Sullivan et la méthode multi-états.

1.1. Méthode multi-états

La méthode multi-états repose sur les incidences et les tables de morbidité - mortalité qui sont calculées en tenant compte de l'évolution du processus morbide, depuis son apparition jusqu'à son résultat final (positif ou négatif) tout en étant en compétition avec d'autres processus morbides. En effet, tout au long de sa vie, un individu parcourt un certain nombre de niveaux de santé qui peuvent être réversibles.

Ainsi, cette approche requiert des données longitudinales détaillées sur les probabilités de transition entre divers états de santé. Notons que la construction des tables de morbidité - mortalité constitue une avancée avec l'utilisation des chaînes de Markov pour calculer les matrices de transitions décrivant toutes les phases observables entre états pouvant se produire au cours de la vie d'un individu.

¹ Il s'agit d'une famille d'indicateurs qui s'exprime en termes d'« espérance de vie dans un état de (bonne) santé donné », par exemple sans incapacité, ou sans maladie chronique, ou en bonne santé ressentie.

1.2. Méthode de Sullivan

La méthode de Sullivan est la plus couramment utilisée par les chercheurs et apparaît comme une méthode alternative pour le calcul de l'espérance de vie en bonne santé. Elle est privilégiée pour sa simplicité, sa facilité d'interprétation et l'accessibilité des données qu'elle requiert. Contrairement à la méthode multi-états, qui nécessite des données longitudinales complexes, la méthode de Sullivan repose sur l'intégration de données de mortalité issues des tables de vie et de données de santé en coupe transversale (souvent des prévalences).

Cette méthode est la seule utilisable quand les données de santé se rapportent à la perception individuelle ou que l'information de base est faite de taux de prévalence d'un état perçu de « mauvaise » santé collectés au moyen d'enquêtes par interview auprès des individus. Elle est particulièrement recommandée pour les contextes où les données longitudinales sont peu disponibles ou difficiles à collecter.

1.3. Mise en œuvre de la méthode de Sullivan pour le calcul de l'EVS

L'application de la méthode de Sullivan nécessite la prévalence par âge de la population en bonne santé obtenue à partir d'enquêtes transversales et les informations sur la mortalité par âge (la distribution des années vécues) d'une table de mortalité. Ces informations peuvent être présentées par groupe d'âges de cinq ans. On distingue quatre étapes pour le calcul de l'EVS :

Étape 1 : il s'agit d'apprêter la distribution par groupe d'âges quinquennaux de la prévalence du problème de santé choisi (handicap, la morbidité toutes formes confondues ou la perception de son état de santé) obtenue à partir des données d'enquête.

Étape 2 : il s'agit d'obtenir une table de mortalité du moment pour lequel on dispose au minimum des années - personnes vécues dans chaque groupe d'âges pour la même période.

Étape 3 : sur la base de la distribution de la prévalence et du nombre d'années - personnes vécues, on calcule le nombre d'années - personnes vécues sans cet état de santé (exemple sans incapacité).

Étape 4 : en cumulant ces années à partir d'un âge donné x et en les rapportant à l'effectif de survivants à cet âge, on obtient l'EVS à l'âge x .

Il existe plusieurs formes d'EVS selon les indicateurs de santé utilisés. Dans le cadre de cet exercice, deux types d'EVS ont été calculés :

- **Espérance de vie sans incapacité (EVS_I)** : elle mesure le nombre d'années vécues avec ou sans limitation dans les activités de soins personnels, telles que se laver, s'habiller ou se nourrir. Ces activités sont communément appelées ADL (Activities of Daily Living).
- **Espérance de vie en santé (EVS)** : elle indique le nombre d'années vécues en présence ou en absence d'une ou plusieurs maladies spécifiques.

Les données mobilisées pour le calcul de l'EVS au Mali proviennent de deux sources :

- Cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH5) de 2022 : ayant permis l'élaboration des tables de mortalité utilisées ;

Tableau 1 : Espérance de vie à la naissance

Age	Ensemble	Homme	Femme
5 ans	59,8	58,3	61,4
15 ans	51,3	49,9	52,9
65 ans	12,6	12,0	13,5

Source : INSTAT (2024), Rapport d'analyse des données du RGPH5. Thème : Mortalité

- Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) de (2018-2019) et (2021-2022) : ayant permis d'estimer les indicateurs de santé pour le calcul de l'espérance de vie en bonne santé.

2. ESPÉRANCES DE VIE SANS INCAPACITÉ AU MALI

2.1. Espérance de vie sans incapacité en 2021-2022

Au cours de la période 2021-2022, l'espérance de vie sans incapacité à l'âge de 5 ans au Mali atteint 57,6 ans, ce qui représente 96,4 % d'espérance de vie totale (59,8 ans). En effet, un individu de 5 ans vit en moyenne 2,1 ans avec des limitations fonctionnelles physiques ou sensorielles au cours de sa vie (*La différence entre l'espérance de vie à 5 ans et l'espérance de vie sans incapacités à 5 ans*).

De plus, les filles de 5 ans vivent plus longtemps que les garçons sans incapacité (59,0 ans contre 55,7 ans). Ainsi, elles passent 96,0 % de leur vie restante sans incapacité, contre 95,6 % pour les garçons. En moyenne, les garçons vivent 2,6 ans avec des limitations fonctionnelles quelconques, contre 2,4 ans pour les filles.

En outre, parmi les trois difficultés les plus fréquentes (difficultés à voir, difficultés à marcher et difficultés à accomplir des tâches) utilisées dans le cadre de cette étude, la marche représente la difficulté la plus impactante pour les individus de 5 ans. Elle entraîne des pertes d'années allant de 0,9 à 1,5 an, particulièrement notables chez les filles (1,5 an, soit 2,5 % de leur EV). Les difficultés de vision suivent, avec une diminution constante de 0,6 an pour l'ensemble de la population (environ 1 % de l'EV). Enfin, les difficultés à accomplir des tâches re-

présentent l'impact le plus faible, avec des pertes variant de 0,3 à 0,4 an.

S'agissant des jeunes de 15 ans, l'espérance de vie sans incapacité atteint 49,2 ans, avec un avantage marqué pour les filles (50,5 ans contre 47,4 ans pour les garçons). L'espérance de vie totale est plus élevée pour les filles (52,9 ans) que pour les garçons (49,9 ans), soit un écart d'environ 3 ans. De plus, les filles passent une plus grande partie de leur vie sans incapacité (95,4 %) par rapport aux garçons (94,9 %). Cependant, les années de vie perdues en incapacité restent faibles pour les deux sexes (2,5 ans pour les garçons contre 2,4 ans pour les filles). À un âge plus avancé, un individu âgé de 65 ans vit en moyenne 10,6 ans sans incapacité, soit 84,2 % de son espérance de vie totale (12,6 ans). En effet, les femmes présentent une EVSI plus élevée (11,1 ans) que les hommes (9,7 ans), avec un écart d'environ 1,4 an. Elles passent également une plus grande partie de leur vie sans incapacité (82,6 % pour les femmes contre 81,0 % pour les hommes).

À cet âge, les difficultés de marche présentent les pertes d'années de vie les plus élevées, avec des pertes allant de 0,9 à 1,7 an. Cette perte est plus importante chez les femmes (1,7 an, soit 12,9 % de l'EV, contre 7,6 % chez les hommes). Ensuite, viennent les difficultés de vision, entraînant des pertes de 0,7 à 0,8 an, soit environ 5

à 7 % de l'EV, sans différence notable entre les sexes. Enfin, les difficultés à accomplir des tâches restaient celles qui entraînent les pertes les plus faibles (0,2 à 0,4 an), mais leur poids relatif est plus important qu'aux âges plus jeunes.

2.2. Tendance des années de vie perdues en incapacité entre 2018-2021

Entre 2018 et 2021, les années de vie passées en incapacité ont diminué davantage chez les femmes que chez les hommes. En effet, chez les enfants de 5 à 9 ans, elles passent de 3,1 ans en 2018 à 2,6 ans en 2021 pour les garçons (soit une diminution de 16,1 %) et de 4,0 ans en 2018 à 2,4 ans en 2021 pour les filles (soit une diminution de 35,0 %). De plus, chez les individus âgés de 65 à 70 ans, les années de vie perdues passent de 2,6 ans en 2018 à environ 2,3 ans en 2021 pour les hommes (soit une baisse d'environ 11,5 %) et de 3,6 ans en 2018 à environ 2,3 ans en 2021 pour les femmes (soit une baisse d'environ 36,1 %).

Par ailleurs, une diminution générale des années de vie perdues en incapacité fonctionnelle ou sensorielle est observée dans toutes les tranches d'âge. Ainsi, dans la tranche d'âge 5-59 ans, la baisse passe de 3,5 ans en 2018 à 2,1 ans en 2021, soit une réduction de 40 % en 3 ans. Enfin, l'écart entre les sexes se réduit à partir de 60 ans.

3. ESPÉRANCES DE VIE EN BONNE SANTÉ

3.1. Espérance de vie en bonne santé en 2021-2022

L'espérance de vie en bonne santé à la naissance au Mali atteint 38,2 ans, soit 65,1 % de l'espérance de vie totale. Elle s'élève à 38,9 ans chez les garçons et à 37,9 ans chez les filles, respectivement 68,1 % et 62,5 % de l'espérance de vie à la naissance. Ainsi, bien que les femmes disposent d'une espérance de vie plus élevée, elles vivent davantage d'années en mauvaise santé. En effet, les années de vie perdues pour raison de maladies s'élèvent à 22,8 ans chez les femmes et à 18,2 ans chez les hommes.

En revanche, à l'âge de 15 ans, l'espérance de vie atteint 51,3 ans, dont 32,8 ans vécus sans maladie (soit environ 63,9 % d'espérance de vie totale) et 18,5 ans passés avec des problèmes de santé.

Ainsi, les hommes bénéficient de 33,9 ans sans maladie (soit 67,9 % de leur EV), avec 16 ans de vie en mauvaise santé, tandis que les

femmes, bien qu'ayant une espérance de vie plus élevée (52,9 ans), vivent moins d'années sans maladie (31,9 ans, soit 60,0 % de leur EV) et connaissent donc 21 ans de vie avec une forme quelconque de maladie.

Enfin, à l'âge de 65 ans, les individus vivent en moyenne 12,6 années supplémentaires, dont 6,0 ans sans maladie (soit 47,6 % de leur EV) et 6,6 ans avec des problèmes de santé. Plus précisément, les hommes vivent en moyenne 12 ans après 65 ans, dont 5,9 ans sans maladie (soit 49,2 % de leur EV). Quant aux femmes, elles disposent d'une espérance de vie plus longue (13,5 ans), avec 6,2 ans sans maladie (45,9 %), mais connaissent également un nombre d'années perdues à cause des maladies plus élevé (7,2 ans contre 6,1 pour les hommes).

3.2. Tendance des années de vie perdues en raison des maladies

Entre 2018 et 2021, l'analyse des années de vie

perdues en raison des maladies révèle une tendance générale à la hausse. Quelle que soit la période considérée, les années de vie perdues connaissent d'abord une légère augmentation à 0 et entre 1-4 ans, puis diminuent progressivement avec l'âge.

Par ailleurs, l'écart entre 2018 et 2021 apparaît plus perceptible chez les enfants de moins de 10 ans ainsi qu'à partir de 70 ans.

En outre, les années de vie perdues en raison des maladies augmentent légèrement pour les hommes et les femmes de certaines catégories d'âge (cf. tableau).

Ainsi, chez les hommes, elles passent de 17,8 ans à la naissance en 2018 à 18,2 ans en 2021, soit une augmentation de 0,4 an.

De même, chez les femmes, la variation est de 0,3 an correspondant au passage de 22,5 ans en 2018 à 22,8 ans en 2021.

4. ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ SANS PALUDISME OU TOUX

4.1. Espérance de vie en bonne santé sans paludisme ou toux en 2021-2022

En s'intéressant uniquement au paludisme et à la toux, l'analyse montre qu'en 2021-2022, un individu peut espérer vivre jusqu'à 46,1 ans à la naissance sans contracter ces maladies, soit 78,5 % de son espérance de vie globale. En effet, les femmes bénéficient d'un avantage, avec une espérance de vie sans paludisme ni

toux atteignant 47,3 ans contre 45,2 ans pour les hommes. Cependant, à l'âge de 15 ans, l'espérance de vie sans paludisme ni toux s'élève à 40,9 ans, soit 79,7 % d'espérance de vie totale. Ainsi, l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes à 15 ans (3 ans) se réduit lorsque les années vécues avec ces maladies (1,5 an) sont exclues. Par ailleurs, les femmes vivent plus longtemps que les hommes avec une

perte de qualité de vie (11,1 années avec le paludisme ou la toux contre 9,7 chez les hommes). Enfin, les individus âgés de 65 ans passent 80,6 % de leur EV sans paludisme, ni toux. L'écart d'espérance de vie sans ces maladies entre les hommes et les femmes s'élève à 1,3 années en faveur des femmes, soit légèrement inférieur à l'écart d'espérance de vie à 65 ans (1,5 ans). Par conséquent, les personnes âgées

vivent 2,4 années avec le paludisme ou la toux (soit 19 % du temps restant), les hommes passent 20,0 % de leur temps restant avec ces maladies contre 18,5 % chez les femmes.

4.2. Tendance des années de vie perdues en raison du paludisme ou de la toux

Selon la tendance observée, les années de vie perdues en raison du paludisme et de la toux dans l'ensemble de la population diminuent avec l'âge, quelle que soit l'âge considéré entre 2018 et 2021. Cependant, avant 10 ans, ces pertes augmentent et dégradent ainsi la situation sanitaire des enfants. À la naissance, elles passent de 12,1 ans en 2018 à 12,6 ans en 2021.

Par ailleurs, l'écart d'années de vie perdues en raison du paludisme ou de la toux apparaît plus perceptible avant 15 ans chez les garçons. Toutefois, ces années augmentent légèrement entre 2018 et 2021. Ainsi, à la naissance, elles s'élèvent de 11,3 ans en 2018 à 11,8 ans en 2021 chez les hommes, contre 12,8 ans à 13,3 ans chez les femmes, soit une augmentation de 0,5 pour les deux sexes.

DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude sur l'espérance de vie en santé au Mali a permis de calculer trois indicateurs principaux : l'espérance de vie sans incapacité (EVS), l'espérance de vie sans maladie (EVS_M) et l'espérance de vie sans paludisme et toux (EVS_{PT}). D'une part, le calcul de l'EVS repose sur la prévalence du handicap dans la population, mesurée à travers les six questions du Washington Group.

Or, la littérature montre que la plupart des questions utilisées pour capter l'incapacité incluent une période de référence et s'orientent davantage vers les problèmes de santé ou les limitations dans l'accomplissement des activités quotidiennes. Ainsi, cette différence méthodologique constitue une limite de l'approche retenue dans cette étude.

Par ailleurs, les résultats révèlent que la prévalence du handicap augmente avec l'âge, notamment à partir de 31 ans, et que les individus passent davantage d'années en situation d'incapacité. De plus, entre 2021 et 2022, les principales difficultés rapportées chez les enfants de 5 ans étaient la difficulté à marcher, suivie de la difficulté à voir et enfin de la difficulté à accomplir certaines tâches.

Cependant, ces résultats doivent être interprétés avec prudence. En effet, les réponses pour les enfants de 5 ans sont fournies par un tiers, ce qui peut introduire un biais. Par ailleurs, il est évident qu'un enfant de cet âge rencontre des difficultés à accomplir certaines tâches en raison de son développement. À l'inverse, chez les personnes âgées de 65 ans, les difficultés les plus marquées concernent également la marche, suivie de la vision et de l'accomplissement des tâches, ce qui s'explique par le processus naturel de vieillissement.

Tableau 2 : Indicateurs de l'espérance de vie en santé par groupe d'âges et sexe en 2018 et 2021

Type d'indicateur	Ensemble		Homme		Femme	
2018						
Espérance de vie sans incapacité						
Handicap	EVS	Années de vie perdues	EVS	Années de vie perdues	EVS	Années de vie perdues
5 ans	56,3	3,5	55,2	3,1	57,4	4
15 ans	47,9	3,4	46,9	3	48,9	4
65 ans	9,6	3	9,3	2,6	9,9	3,6
Espérance de vie en bonne santé (sans maladie)						
Toutes formes de maladies	EVS	Années de vie perdues	EVS	Années de vie perdues	EVS	Années de vie perdues
0 ans	38,6	20,2	39,3	17,8	38,1	22,5
15 ans	32,9	18,4	34,1	15,8	31,9	21
65 ans	6,2	6,4	6	6	6,5	6,9
Espérance de vie en bonne santé sans paludisme et toux						
Palu et toux	EVS	Années de vie perdues	EVS	Années de vie perdues	EVS	Années de vie perdues
0 ans	46,6	12,1	45,8	11,3	47,8	12,8
15 ans	41,1	10,2	40,6	9,4	41,9	10,9
65 ans	10,1	2,6	9,5	2,5	10,8	2,7
2021						
Espérance de vie sans incapacité						
Handicap	EVS	Années de vie perdues	EVS	Années de vie perdues	EVS	Années de vie perdues
5 ans	57,6	2,1	55,7	2,6	59	2,4
15 ans	49,2	2,1	47,4	2,5	50,5	2,4
65 ans	10,6	2	9,7	2,3	11,1	2,3
Espérance de vie en bonne santé (sans maladie)						
Toutes formes de maladies	EVS	Années de vie perdues	EVS	Années de vie perdues	EVS	Années de vie perdues
0 ans	38,2	20,5	38,9	18,2	37,9	22,8
15 ans	32,8	18,5	33,9	16	31,9	21
65 ans	6	6,6	5,9	6,1	6,2	7,2
Espérance de vie en bonne santé sans paludisme et toux						
Palu et toux	EVS	Années de vie perdues	EVS	Années de vie perdues	EVS	Années de vie perdues
0 ans	46,1	12,6	45,2	11,8	47,3	13,3
15 ans	40,9	10,4	40,3	9,7	41,8	11,1
65 ans	10,2	2,4	9,6	2,4	10,9	2,5

D'autre part, les calculs de l'EVS_M et de l'EVS_{PT} se sont appuyés sur l'estimation de la prévalence des maladies dans la population. Deux questions principales ont été utilisées :

- « [NOM] a-t-il eu un problème de santé, une maladie ou un accident au cours des 30 derniers jours n'ayant pas entraîné d'hospitalisation ? »
- « [NOM] a-t-il eu un problème de santé au cours des 12 derniers mois ayant entraîné au moins une hospitalisation ? »

Ainsi, ces questions ont permis d'identifier la nature des maladies à partir d'une liste prédéfinie. En effet, les résultats montrent que, pour les périodes 2018–2019 et 2021–2022, le paludisme et la toux figuraient parmi les affections les plus fréquentes, justifiant leur utilisation comme maladies de référence dans cette étude. Toutefois, il convient de souligner que, dans la littérature, l'estimation de l'espérance de vie en

bonne santé repose le plus souvent sur des indicateurs de santé perçue ou sur la prévalence de maladies chroniques (telles que le diabète ou l'hypertension), avec une période de référence fixe. Or l'utilisation simultanée de deux périodes (30 jours et 12 mois) peut introduire des biais, car la question portant sur les 30 jours couvre indistinctement des aspects liés à la santé, aux maladies et aux accidents.

Par conséquent, pour améliorer la robustesse des estimations, il serait souhaitable d'adopter une période de référence unique et des questions mieux adaptées au contexte national, afin de réduire les biais et d'assurer une meilleure comparabilité des résultats.

Enfin, la table de mortalité issue du RGPH5 du Mali, produite en 2023, a été mobilisée pour estimer les indicateurs d'espérance de vie en santé (EVS), d'espérance de vie sans maladie (EVS_M) et d'espérance de vie sans paludisme et toux (EVS_{PT}) pour les périodes 2017–2018 et 2021–2022.

Cette approche présente l'avantage de fournir une base statistique nationale récente, mais elle comporte certaines limites. En effet, l'utilisation d'une table de mortalité unique pour recons-

tituer des indicateurs sur des périodes antérieures peut introduire des biais liés aux évolutions démographiques et sanitaires non prises en compte. De plus, la transposition d'une table

construite en 2023 à des contextes temporels différents réduit la capacité à refléter fidèlement les dynamiques de mortalité et de santé propres à chaque période.

CONCLUSION

L'analyse des données de l'EHCVM (2018–2019 et 2021–2022), réalisée à travers l'utilisation de la méthode de Sullivan pour estimer l'espérance de vie sans incapacité (EVSI), sans maladie (EVSM) et sans paludisme et sans toux au Mali, met en évidence un double paradoxe : D'une part, les femmes vivent plus longtemps mais avec davantage d'années affectées par des limi-

tations ou maladies. D'autre part, les hommes disposent d'une durée de vie plus courte mais en meilleure santé relative.

Il ressort également que les principales pertes fonctionnelles sont liées à la mobilité (difficulté à marcher), suivies des troubles visuels, particulièrement aux âges avancés. Ainsi, l'évolution avec l'âge confirme une dégradation progres-

sive, plus marquée chez les femmes âgées, qui subissent davantage les limitations motrices.

La comparaison temporelle révèle des tendances contrastées. D'une part, entre 2018 et 2021, les incapacités ont globalement diminué. D'autre part, les pertes liées aux maladies (paludisme, toux) ont légèrement augmenté, notamment chez les femmes.

NOUVELLES D'AFRISTAT

VISITES

Visite de travail du Directeur Général d'AFRISTAT en Centrafrique

■ Le Directeur Général d'AFRISTAT a effectué une mission de coordination et de renforcement des capacités techniques à Bangui du 4 au 16 mai 2026.

Il a échangé avec M. Junior Gustave Michael Seremandji, Directeur du Système Informatique, assurant l'intérim du Directeur Général de l'ICASEES sur le bon déroulement de l'activité d'évaluation de la conformité des pratiques sta-

tistiques en Centrafrique avec les standards internationaux en la matière.

Au cours de la même période, le Directeur Général d'AFRISTAT a eu une séance de travail avec M. Gervais Chamberlain Yama, statisticien de la Banque mondiale, pour évoquer la possibilité pour son organisation d'accompagner le processus d'élaboration du Cadre national d'assurance Qualité de la RCA.



Visite de travail du Directeur Général d'AFRISTAT en Guinée Équatoriale



■ Le 18 mai 2026, M. Ivan Bacale Ebe Molina, Ministre des Finances, de la Planification et du Développement économique de Guinée Équatoriale et Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT pour la période 2026-2027, a accordé une audience à M. Paul-Henri Nguema Meyé à Malabo en présence du Directeur Général de l'INEGE. Au cours de cette rencontre,

le Président du Conseil des Ministres a réaffirmé l'engagement de son pays à accompagner AFRISTAT dans l'organisation de la 50^e réunion de son Comité de direction et la célébration de son 30^e anniversaire. La promesse de l'acquittement des arriérés de contributions de la Guinée Équatoriale au titre du Fonds AFRISTAT 2016-2025 a été aussi faite.

Visite de travail du Directeur Général d'AFRISTAT en Côte d'Ivoire

■ Le Directeur Général d'AFRISTAT a effectué une mission de coordination et de renforcement des partenariats à Abidjan. A cette occasion, M. Nguema Meyé a eu une séance de travail le 29 juin 2026 avec M. Thiékoro Doumbia, Directeur Général de l'ANStat de Côte d'Ivoire qui était assisté de ses collaborateurs.

Le plaidoyer pour le versement effectif des arriérés de contributions de la Côte d'Ivoire a été effectué et le Directeur Général de l'ANStat a promis porter le message à sa tutelle. Les possibilités de collaboration intensive entre l'ANStat et la Côte d'Ivoire sur les ressources de projets ont aussi été évoquées.



ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Cinquantième réunion du Comité de direction



Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 50^e réunion, à Malabo (Guinée Équatoriale), les 19 et 20 mai 2026, sous la présidence de M. Arouna Sougane, Directeur général de l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT), Président de séance des travaux désigné.

L'ouverture des travaux de la réunion a été assurée par M. Iván Bacale Ebe Molina, Ministre des Finances, de la Planification et du Développement économique de la Guinée Équatoriale. Il était accompagné de Madame Maria Ebiaca Moeté, Secrétaire d'État chargée de la planification.

Le discours d'ouverture du Ministre était axé sur le contexte international marqué par des crises multiformes (conflit russo-ukrainien, guerres en Iran et au Liban, etc.) et ses conséquences sur la vie au quotidien des populations ainsi que les effets sur les stratégies de développement des États africains. Il a aussi appelé les États membres à doter AFRISTAT de moyens adéquats au regard de l'environnement concurrentiel dans lequel il évolue et de la nécessité d'accompagner davantage les États membres pour la production de statistiques officielles comparables et de qualité à l'échelle continentale.

Les travaux de la 50^e réunion du Comité de direction ont porté sur l'examen du rapport d'activité 2025 d'AFRISTAT, de l'exécution du budget 2025 et de l'examen du Plan d'action 2026. Le Comité a également examiné les contributions des États membres aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2015-2025.

Concernant la mise en œuvre du plan d'action 2025, la performance globale de la Direction générale est évaluée à 63 % en forte baisse par rapport à l'année 2024 où elle se situait à 71 %. Les raisons de cette contre-performance sont essentiellement : (i) la faible mobilisation des ressources au titre du Fonds AFRISTAT, (ii) la baisse des activités observées auprès des partenaires traditionnels et (iii) les retards à la signature de conventions de prestations de services. Le Comité a relevé que, malgré les difficultés évoquées, le niveau d'exécution des activités demeure satisfaisant. Il a félicité la Direction générale pour les activités réalisées et adopté le rapport d'exécution au 31 décembre 2025 du Plan d'action 2025 d'AFRISTAT.

S'agissant du Plan d'action d'AFRISTAT (PAA) 2026, la Direction générale a souligné que le projet met l'accent sur : (i) le renforcement du cadre institutionnel et fonctionnel d'AFRISTAT, (ii) l'amélioration de la visibilité de l'Institution, (iii) la poursuite de l'effort vers le retour à l'équilibre financier, (iv) l'accroissement et la diversification de la production statistique et (v) le renforcement et le développement des partenariats. Elle a présenté au Comité les raisons de la soumission tardive de ce projet à son examen et approbation. Le Comité a exprimé sa satisfac-

tion au regard de la pertinence des activités programmées et de l'ambition affichée dans le Plan d'action 2026 et l'a adopté.

Sur la situation des contributions aux fonds AFRISTAT, la Direction générale a présenté au Comité la situation des Fonds AFRISTAT 2006-2015, 2016-2025 et 2026-2035. Elle a souligné que la situation du Fonds AFRISTAT 2006-2015 n'a pas évolué depuis fin 2019 tandis que le taux de mobilisation du Fonds AFRISTAT 2016-2025 s'était établie à 29,55 % au 31 décembre 2025. Concernant le Fonds AFRISTAT 2026-2035, la Direction générale a indiqué n'avoir enregistré qu'une contribution de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) au titre du Fonds AFRISTAT 2026-2035. Le Comité a salué les efforts de la Banque centrale de la République de Guinée et a exhorté les États membres à lui emboîter le pas en procédant à la libération de leurs quotes-parts ou contributions. Il a pris note du niveau préoccupant de mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT et a demandé à la Direction générale de procéder à l'organisation d'une réunion du Comité technique de mobilisation des ressources financières propres d'AFRISTAT afin d'examiner la situation financière d'AFRISTAT et de proposer des pistes pour l'améliorer.





1996 2026 TROIS DÉCENNIES AU SERVICE DE LA QUALITÉ EN STATISTIQUE CÉLÉBRATION DE TRENTE ANS D'ACTIVITÉ D'AFRISTAT

L'Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne dénommé AFRISTAT a célébré son 30^e anniversaire à Malabo en Guinée Équatoriale, en marge de la 50^e Réunion du Comité de direction, le 20 mai 2026.

Au programme de cette commémoration il y a eu : l'organisation d'une conférence internationale sur le thème : *La maturité statistique en Afrique subsaharienne* avec l'assistance de l'INEGE et l'organisation d'un dîner de gala.

Conférence autour du thème : La maturité statistique en Afrique subsaharienne

Programme de la conférence

- Séance d'ouverture
- **Panel 1** : Quelles stratégies pour garantir l'attractivité des bureaux statistiques et la fidélisation du personnel ;
- **Panel 2** : Comment se comporter pour maintenir la nécessaire proximité avec l'autorité politique tout en préservant son indépendance professionnelle ;
- **Panel 3** : L'importance de la coopération internationale dans le développement des systèmes nationaux de statistique ;
- **Panel 4** : La mobilisation des ressources durables pour financer efficacement la statistique ;
- Séance de clôture



Dîner de gala suivi de la coupure d'un gâteau d'anniversaire

Les autorités équato-guinéennes ont offert un dîner de gala dans la soirée du mercredi 20 mai 2026 pour agrémenter les réjouissances lors de la célébration du 30^e anniversaire d'AFRISTAT avec tous les participants. C'est Madame Maria Ebiaca Moeté, Secrétaire d'État chargée de la Planification en Guinée Équatoriale qui a procédé à la coupure du gâteau appâté pour la circonstance.



Accord AFRISTAT – CEMAC

AFRISTAT et la Commission de la CEMAC ont signé le 19 mai 2025 un accord de fourniture d'assistance technique dans le cadre du projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAO). Cet accord couvre les six domaines suivants : comptabilité nationale, statistiques d'entreprises, statistiques des prix, cadre national/régional d'assurance qualité, statistiques environnementales et de changement climatique, statistiques sociales et les ODD.

■ Dans le cadre de la Convention de prestation de service signée entre AFRISTAT et la Commission de la CEMAC, M. Djabar Dine Adechian, Expert en statistiques sociodémographiques, a participé du 20 au 25 mars 2026 à Yaoundé au Cameroun, à deux ateliers organisés par la CEMAC :

- atelier régional de validation du guide pratique de mise en œuvre des systèmes d'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil (ESEC) en Afrique centrale, du 20 au 22 avril 2026 ;
- atelier régional de validation du guide pratique pour les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) dans la zone CEMAC, du 23 au 25 avril 2026.

Ces rencontres visaient principalement à examiner et valider le guide pratique sur les systèmes d'enregistrement des faits et statistiques d'état civil et le guide pratique pour les recensements généraux de la population et de l'habitat dans la zone CEMAC, afin d'en faire les normes régionales de référence pour une diffusion étendue en Afrique centrale.

Pour l'atelier régional de validation du guide pratique de mise en œuvre des systèmes d'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil (ESEC) en Afrique centrale, il s'agissait de : (i) harmoniser les directives avec les normes internationales tout en les adaptant aux réalités de l'Afrique centrale, en couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des données d'état civil ; (ii) intégrer les contributions des autorités ESEC, des INS et des experts techniques pour ancrer le guide dans les pratiques de terrain ; (iii) obtenir l'adhésion formelle des États membres afin de conférer aux normes leur légitimité institutionnelle ; (iv) valider les recommandations opérationnelles nécessaires à une diffusion cohérente et durable du guide à l'échelle régionale.

En ce qui concerne l'atelier régional de validation du guide pratique pour les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) dans la zone CEMAC, les travaux ont permis de : (i) réviser et consolider le contenu technique du

guide (10 chapitres) ; (ii) s'assurer que les spécificités de la zone CEMAC (défis sécuritaires, intégration du numérique, cadres légaux) sont prises en compte ; (iii) valider les méthodologies de cartographie censitaire, de dénombrement et d'enquête post-censitaire (EPC) ; (iv) définir une feuille de route pour l'adoption et l'utilisation effective du guide par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) de la CEMAC.

Atelier régional de validation de la méthodologie d'élaboration de l'IHPC dans la zone CEMAC

■ Dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à la convention signée entre la Commission de la CEMAC et AFRISTAT pour le compte du PHASAO, M. Tchadéléki Biabalo Bahaze-Dao, expert en statistiques des prix à AFRISTAT, a participé du 8 au 16 avril 2026 à Libreville au Gabon au premier atelier régional de validation de la méthodologie de production de l'IHPC dans la zone CEMAC. Cet atelier, organisé par la Commission de la CEMAC avec l'appui technique d'AFRISTAT visait à : (i) valider la méthodologie d'élaboration de l'IHPC dans la zone CEMAC et renforcer les capacités des équipes nationales chargées de la production de l'IHPC ; (ii) présenter l'état de mise en œuvre de l'application MATRIX, outil informatique en cours de développement pour le calcul des IHPC, et (iii) produire la note régionale sur l'inflation 2025. Ont pris part à cet atelier : les experts en statistiques des prix des Instituts Nationaux de la Statistique (INS) des États membres de la CEMAC, l'expert en statistique des prix d'AFRISTAT, les représentants des Institutions communautaires de la CEMAC (la Commission de la CEMAC, la BDEAC, et l'Institut sous-régional de Statistique et d'Économie appliquée (ISSEA), le consultant ayant élaboré le Guide méthodologique pour la compilation des données de l'IHPC dans la zone CEMAC et le consultant ayant développé l'outil MATRIX. Par ailleurs, AFRISTAT a eu à faire une communication sur les principales innovations apportées pour la production de l'IHPC.

Composante : Statistiques environnementales et de changement climatique

■ Dans ce cadre, après l'atelier régional de vulgarisation des outils d'auto-évaluation ESSAT et CISAT organisé du 23 au 27 mars 2026 à Brazzaville au Congo, les activités d'assistance technique à la CEMAC se sont poursuivies et ont permis de finaliser le rapport diagnostic sur les statistiques de l'environnement et du changement climatique dans les pays de la CEMAC. Par ailleurs, une liste d'indicateurs sur les statistiques de l'environnement et de changement climatique a été proposée dans le cadre des travaux d'élaboration de la première édition du compendium sur les statistiques de l'environnement et du premier rapport sur les statistiques sur le changement climatique dans l'espace CEMAC. Cette liste a été élaborée sur la base de la priorisation et de la disponibilité des statistiques sur l'environnement et le changement climatique dans les pays de la CEMAC.

Composante : Cadre national/régional d'assurance qualité

■ L'établissement de l'état des lieux de la démarche qualité en zone CEMAC s'est poursuivi avec l'organisation des missions à Yaoundé du 26 avril au 4 mai 2026 et à Bangui du 4 au 16 mai 2026. Au Cameroun et en RCA, la mission d'auto-évaluation de la conformité des pratiques statistiques par rapport aux standards internationaux a été organisée selon les mêmes modalités que dans les quatre autres États membres de la communauté avec l'association de toutes les parties prenantes du système statistique national. M. Paul-Henri Nguema Meye a conduit ses deux missions.



AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

MISSIONS D'APPUI DES EXPERTS D'AFRISTAT

BURUNDI

■ M. Djabar Dine Adechian, Expert en statistiques sociodémographiques, a effectué du 14 au 25 mai 2026 à Bujumbura au Burundi, une mission d'appui technique à l'élaboration du protocole et l'actualisation des questionnaires ménage et secteur informel de l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel au Burundi (EESIBU). La mission a permis de : (i) élaborer le protocole de l'EESIBU ; (ii) actualiser le questionnaire secteur informel en intégrant une section sur l'utilisation des mobiles money ; (iii) préparer le ques-

tionnaire ménage en intégrant deux sections sur le module court du Washington Group sur le handicap et le module sur le personnel domestique rémunérés dans les ménages.

■ Une mission d'assistance technique réalisée par M. Ibrahima Sory, Consultant en comptabilité nationale, s'est déroulée du 2 au 12 juin 2026 à Bujumbura et à Gitega, au Burundi, dans le cadre des travaux de rattrapage des comptes nationaux de l'année 2023. Les travaux se sont déroulés en atelier retraite au Centre Tereziya à Gitega.

L'objectif principal de cet atelier était d'élaborer les comptes des secteurs institutionnels de 2023 selon la méthodologie du SCN 2008.

D'une manière spécifique, les travaux de la mission ont permis de :

- présenter la démarche méthodologique d'élaboration des comptes des secteurs institutionnels ;
- élaborer le Tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) pour l'année 2023 ;
- construire les indicateurs liés aux comptes des secteurs institutionnels.

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

■ Célébration des 25 ans de l'INS

Cameroun

Du 22 au 24 avril 2026, le Directeur Général d'AFRISTAT a représenté l'Observatoire aux activités de commémoration du 25^e anniversaire de l'INS du Cameroun qui se sont déroulées à Yaoundé. Au cours de ces manifestations, M. Nguema Meye a présenté une communication sur la contribution d'AFRISTAT dans les mutations institutionnelles, techniques et technologiques des systèmes statistiques de ses États membres. Il en a profité pour mettre en exergue les domaines sur lesquels le Cameroun a un effet de locomotive pour les autres pays.

Il a également assuré la modération du panel de discussion sur le thème *Révolution des données, innovations et culture de transparence statistique*.

■ Séminaire international de lancement du Centre d'Excellence de l'Habitat (CEH)

M. Adechian Djabar Dine, expert en statistiques sociodémographiques, a pris part au séminaire international de lancement du Centre d'Excellence de l'Habitat, tenu à Ouagadougou, du 27 au 29 avril 2026.

Ce séminaire visait à :

- faire connaître la vision, la mission et les orientations stratégiques du CEH ;
- enrichir les contenus des axes stratégiques du CEH et leur mise en œuvre ;
- initier des partenariats avec les institutions nationales, sous-régionales et internationales.

■ Atelier régional de formation sur la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables des statistiques du commerce international des marchandises

Du 5 au 7 mai 2026, Ibrahim Sory, Expert en comptabilité nationale, a représenté AFRISTAT à un atelier régional de formation sur la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables des statistiques du commerce international des marchandises, organisé par la Commission de l'UEMOA, à Dakar.

L'objectif global de cette formation est de renforcer les capacités des chargés des statistiques du commerce international des marchandises des INS des États membres de l'UEMOA aux différentes méthodes de désaisonnalisation des séries temporelles afin qu'ils puissent publier des données corrigées des variations saisonnières. De manière spécifique, les travaux ont permis de :

- former les cadres sur les principes et méthodes de désaisonnalisation ;

- bien comprendre les éléments d'analyse spectrale ;
- comprendre la création de régresseurs de calendrier et la correction des effets jours ouvrables ;
- présenter les méthodes de désaisonnalisation des séries chronologiques pertinentes et leur application dans les logiciels informatiques ;
- proposer les approches méthodologiques pour la désaisonnalisation des SCIM ; et
- examiner les pratiques des pays et formuler des recommandations pour l'harmonisation des méthodes de désaisonnalisation dans la sous-région.

■ Atelier de formation de formateurs à la nouvelle version d'ERETES

Un atelier de formation de formateurs à la nouvelle version d'ERETES, organisé par STATAFRIC avec l'appui technique de l'Insee, s'est déroulé du 15 au 19 juin 2026 à Tunis. AFRISTAT était représenté à cette réunion par Ibrahim Sory, expert en comptabilité nationale.

L'objectif général de cette deuxième phase d'atelier était double. D'une part, il s'agissait de renforcer les capacités des futurs formateurs sur les principales innovations introduites dans ERETES OE 2.0.

D'autre part, cette réunion devait permettre de poursuivre les tests de la nouvelle version dans des conditions proches de son utilisation réelle, en s'appuyant directement sur les données nationales des différents pays représentés.

Les travaux de l'atelier de formation ont permis de :

- former les participants aux principales innovations d'ERETES OE 2.0 ;
- valider une grande partie des nouvelles fonctionnalités ;
- identifier et documenter les principales anomalies techniques et fonctionnelles ;
- faire un recensement structuré des demandes d'amélioration ergonomiques et méthodologiques ;
- définir les principales attentes des utilisateurs concernant le déploiement de la nouvelle version.

■ Appui au développement des indices communautaires de prix à la consommation de la viande et du poisson en Afrique Centrale

M. Tchadèléki Biabalo Bahaze-Dao, expert en statistiques des prix à AFRISTAT, a effectué une mission d'appui à la Commission économique

du bétail, de la viande et des ressources halieutiques (CEBEVIRHA), du 1^{er} au 12 juin 2026 à N'Djamena.

L'objectif général poursuivi avec le développement de ces indices était de doter la CEBEVIRHA d'un outil statistique et stratégique permanent de suivi et d'évaluation des marchés de la viande et du poisson.

A la fin des travaux de la mission, les résultats suivants ont été atteints :

- une maquette est conçue pour la compilation des indices communautaires de prix à la consommation de la viande et du poisson au sein de la CEBEVIRHA ;
- les capacités statistiques des ressources humaines de la CEBEVIRHA sont renforcées pour la production de cet indicateur ;
- la publication trimestrielle de ces indicateurs qui porte sur le premier trimestre 2026 a été élaborée ;
- un guide méthodologique sur la consolidation de ces indices, l'exploitation de la base de données et l'analyse des résultats a été élaboré.

■ Participation à l'atelier sur le développement de programmes de formation pour les centres de formation existants alignés sur l'Agenda 2063, la Charte africaine des statistiques et la ShaSA

Le Directeur Général d'AFRISTAT a pris part aux travaux de l'atelier sur le développement de programmes de formation pour les Centres de formation existants alignés sur l'Agenda 2063, la Charte africaine des statistiques et la ShaSA qui s'est déroulé du 22 au 26 juin 2026 à Abidjan. Cette activité a permis de convenir avec toutes les parties prenantes de la méthodologie à adopter pour concevoir les programmes de formation et les dispenser. Une liste indicative des thèmes de formation a également été esquissée.

■ Atelier méthodologique sur l'estimation des transferts de fonds

M. Adechian Djabar Dine, expert en statistiques sociodémographiques, a pris part à l'atelier méthodologique sur les méthodologies, les techniques d'estimation et les enquêtes auprès des ménages sur les transferts de fonds organisé par African Institute for Remittances (AIR), du 23 au 25 juin 2026 à Cotonou et s'inscrit dans la continuité de la réunion tenue en septembre 2025 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

ECHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE

■ BURKINA FASO www.insd.bf

ESUSO 2026 : 9 utilisateurs sur 10 satisfaits des statistiques officielles au Burkina Faso

Le 3 juillet 2026, les acteurs du Système statistique national ont validé les résultats de l'Enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles (ESUSO 2026). Réalisée tous les deux ans depuis 2013 par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSDD), cette enquête constitue un outil de suivi de la performance du Système statistique national et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma directeur de la statistique (SDS 2026-2030).

La collecte des données s'est déroulée d'avril à mai 2026 dans 13 régions du Burkina Faso auprès des administrations publiques, collectivités territoriales, entreprises, médias, organisations de la société civile, universités et partenaires techniques et financiers. Sur les 656 structures ciblées, 619 ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse de 94,4 %.

Les résultats montrent que les statistiques officielles bénéficient d'une forte notoriété et d'une utilisation croissante.

L'Annuaire statistique national et le Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) figurent parmi les produits les plus connus. L'étude révèle également une forte progression du numérique dans l'accès aux données, avec plus de 93 % des utilisateurs recourant aux supports numériques et aux plateformes en ligne.

L'ESUSO 2026 fait ressortir un taux de satisfaction global de 90,5 %. Ce qui confirme la confiance des utilisateurs envers les statistiques officielles. Les dimensions les mieux appréciées sont la clarté (97,9 %), la pertinence (97,1 %) et la fiabilité (93,5 %) des produits statistiques. L'utilité des données pour la planification, le suivi - évaluation et la prise de décision est également largement reconnue.

■ CONGO www.ins-congo.org

Refonte des indicateurs de l'industrie

L'INS a poursuivi avec rigueur la collecte et l'évaluation de la qualité des données relatives à l'Indice de production industrielle (IPI) et à l'Indice des prix à la production industrielle (IPPI). Les rapports de base sont d'ores et déjà disponibles, et la production des premiers résultats provisoires de l'IPPI est programmée pour le troisième trimestre 2026.

Finalisation de l'enquête sur la couverture des DSF

Les activités de finalisation de l'enquête sur la couverture des Déclarations statistiques et fiscales (DSF) ont permis de constituer une base

de données robuste pour les années 2022, 2023 et 2024.

Par ailleurs, un atelier dédié à l'élaboration des comptes trimestriels des troisième et 4^e trimestres 2025 a été organisé, débouchant sur un rapport d'analyse disponible.

Publication du bulletin trimestriel sur le commerce extérieur

Grâce à une collecte rigoureuse des données et à l'optimisation de l'outil TIMXLS, le bulletin du premier trimestre 2026 sur le commerce extérieur des biens a pu être publié.

Au cours de cette période, les échanges commerciaux du Congo avec le reste du monde ont affiché une évolution contrastée :

- **Exportations** : elles se sont établies à 1066,976 milliards FCFA, marquant une hausse de 13,22 % par rapport au trimestre précédent, bien qu'en recul de 7,02 % en glissement annuel.
- **Importations** : elles ont enregistré un repli de 21,50 %, s'élevant à 561,576 milliards FCFA (soit une baisse annuelle de 18,85 %).
- **Balance commerciale** : elle demeure largement excédentaire à 505,400 milliards FCFA, soit une progression remarquable de 122,61 % comparativement au trimestre précédent.
- **Perspective** : une enquête pilote sur le commerce transfrontalier informel est planifiée pour le 3^e trimestre 2026.

Finalisation du rapport d'étude

Une étude approfondie sur la variabilité des produits de grande consommation a été finalisée et validée. Le rapport est disponible, et le lancement d'une seconde étude économique sur une thématique nouvelle est prévu pour le 3^e trimestre 2026.

3^e Enquête démographique et de santé (EDS-III)

Le rapport sur les indicateurs clés a été officiellement validé lors de la 2^e session du Comité de pilotage. La revue des tableaux d'analyse approfondie se finalise, ouvrant la voie au recrutement imminent des analystes pour la rédaction du rapport final.

2^e Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-2)

Les volets *Nomenclature statistique unifiée* (NSU) et *Prix* ont été déployés avec succès à travers la collecte des données et la formation des équipes.

L'enquête pilote sur le volet *Ménages* a permis de parachever les travaux d'énumération. La collecte des données sur les points de vente a débuté le 29 juin 2026 et l'enquête pilote a été lancée le 7 juillet 2026.

Indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC)

Au mois d'avril 2026, l'INHPC s'est établi à

122,5 points (base 100 en 2018), affichant une hausse mensuelle de 1,7 % par rapport à mars 2026 et une progression de 2,9 % en glissement annuel. Cette évolution caractérise une inflation maîtrisée, qui demeure en deçà du seuil de convergence communautaire de la CEMAC fixé à 3 %.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle au niveau national ressort à 1,2 %, confirmant la structure stable et modérée des prix à long terme.

Annuaire statistiques départementaux et national

La campagne nationale de mise à jour des données s'est déployée avec succès. La mission de collecte pour les annuaires statistiques départementaux s'est déroulée du 15 au 25 avril 2026, mobilisant les cadres des directions départementales et des services sectoriels. Elle a été immédiatement suivie, du 10 au 19 juin 2026, par la mission de centralisation pour l'Annuaire Statistique National.

Enquête de satisfaction des utilisateurs et producteurs des statistiques officielles (ESUSO)

La relecture technique et la validation finale du rapport de l'Enquête de satisfaction des producteurs et utilisateurs des statistiques officielles (ESUSO) ont été parachevées le 6 juin 2026 au siège de l'INS, marquant une étape clé pour l'amélioration continue de l'offre statistique.

Partenariat stratégique et institutionnel

Le 9 juin 2026 a été marqué par la signature d'un accord historique multi-acteurs entre l'INS et l'ensemble des partenaires du Système des Nations Unies (SNU). Cet accord cadre pose les jalons de la modernisation des statistiques nationales, visant à optimiser la production de données probantes indispensables à l'aide à la décision et au pilotage des politiques économiques et sociales de la République du Congo.

■ GABON www.instatgabon.org

La période sous revue est essentiellement marquée à l'Institut National de la Statistique (INSTAT GABON) par les activités de coordination et la production de divers indices :

Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs et producteurs de Statistiques officielles (ESUSO-I)

Dans le cadre de la première Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs et producteurs des statistiques officielles (ESUSO-I), il a été organisé quatre ateliers en avril et mai 2026 : (i) l'atelier de traitement des données, (ii) l'atelier d'Analyse de données et rédaction du Rapport provisoire, (iii) l'atelier national de validation du rapport provisoire et (iv) l'atelier de finalisation

du rapport d'analyse et de production du rapport de synthèse. Ces ateliers ont permis de disposer d'une base de données apurée ; de produire le premier draft du rapport d'analyse de l'ESUSO-I.

Production de l'IHPC

D'avril à juin 2026, l'INSTAT GABON, à travers le Service des prix et indicateurs sociaux a réalisé les travaux de production de l'IHPC.

L'objectif général était de mettre à la disposition des utilisateurs le niveau de l'inflation.

De façon spécifique, il s'agissait de relever les prix dans les différents points de vente, traiter les données collectées, calculer et publier l'indice des prix. Les travaux ont permis de : (i) produire les Indices des mois d'avril, mai et juin ; (ii) publier les bulletins de l'IHPC des mois d'avril et mai qui sont disponibles en version papier et numérique.

Production des bulletins annuels sur l'emploi et les salaires du secteur moderne au Gabon de 2022 à 2025

Les travaux de production et diffusion des bulletins statistiques annuels sur le marché du travail au Gabon ont permis de produire et diffuser les premiers numéros du bulletin statistique annuel sur l'emploi et les salaires du secteur moderne au Gabon.

Production des bulletins statistiques de conjoncture de la zone industrielle spéciale (ZIS) de Nkok

Dans la période allant de mai à juin 2026, le Service des études économiques a réalisé des travaux pour la production des bulletins statistiques et note de conjoncture de la zone industrielle spéciale (ZIS) de Nkok de 2023 à 2025.

■ MALI

www.instat-mali.org

RGPH5 : L'INSTAT franchit une étape majeure avec la validation du Répertoire des localités du Mali 2023 par année d'âge

L'Institut National de la Statistique a organisé, le 14 mai 2026, l'atelier national de validation du Répertoire des localités du Mali 2023 par année d'âge, élaboré à partir des données du 5^e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5).

Cette rencontre a réuni les représentants des structures du Système Statistique National, les partenaires techniques et financiers ainsi que plusieurs experts et utilisateurs de données statistiques autour d'un objectif commun : examiner et valider un document stratégique essentiel à la planification du développement et à la gouvernance territoriale du pays.

Avec l'appui de UNFPA Mali, le Représentant Mohamed Lemine Mohamed Beiba a pris part à la cérémonie d'ouverture de l'atelier.

Dans son allocution d'ouverture, le Directeur Général de l'INSTAT, Dr Arouna Sougane, a relevé que le Répertoire des localités du Mali constitue une base d'informations statistiques majeure permettant une meilleure connaissance

de la structure démographique des populations selon les localités.

Il servira ainsi d'outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les chercheurs, les partenaires techniques et financiers ainsi que l'ensemble des acteurs du développement.

■ NIGER

www.stat-niger.org

Atelier d'enrichissement des textes d'application de la réforme institutionnelle du Système Statistique National

L'Institut National de la Statistique (INS) du Niger a organisé, du 4 au 8 mai 2026, un atelier consacré à l'enrichissement des textes d'application de la réforme institutionnelle du Système Statistique National. Financée par le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAO), cette rencontre s'inscrit dans le prolongement de l'adoption, le 23 janvier 2026, de quatre textes fondateurs qui ont profondément redessiné l'architecture juridique de la statistique nationale, à travers notamment la création d'un Fonds National de développement de l'activité statistique (FoNDAS), l'instauration d'un visa statistique obligatoire pour les collectes de données d'envergure nationale ou régionale, ainsi qu'une gestion centralisée du personnel statisticien du SSN.

Les avant-projets de textes d'application, présentés par le Secrétariat Permanent du Conseil National de la Statistique (SP/CNS), ont été soumis à un examen collectif approfondi, nourri par les contributions de la Direction générale des entreprises publiques et du patrimoine de l'État, de la Direction des ressources humaines du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) ainsi que des cadres de direction de l'INS.

Ces échanges ont permis d'affiner la rédaction des textes et d'en renforcer la cohérence juridique. Au terme de ces travaux, les textes consolidés sont désormais prêts à être transmis aux autorités compétentes pour approbation ; une étape qui aura également permis de resserrer les liens entre l'INS et le MEF, gage d'une collaboration solide pour la suite de la réforme statistique nationale.

■ TOGO

www.togostat.org

Atelier sur l'indice du coût de la construction et les statistiques du handicap

Du 29 juin au 3 juillet 2026, deux ateliers de formation de l'espace CEDEAO ont été ouverts à Lomé, le premier sur l'indice du coût de la construction et le second sur les statistiques du handicap. Les travaux ont connu la participation des cadres statisticiens et démographes venus des différents États membres de la CEDEAO.

L'atelier, consacré à l'Indice du coût de la construction, s'inscrit dans la dynamique d'harmonisation régionale, avec l'idée d'approfondir les travaux déjà engagés, en intégrant des composantes essentielles telles que la main-d'œuvre,

les moyens de gestion ainsi que la location et l'amortissement du matériel.

En ce qui concerne la formation sur les statistiques du handicap, elle met en lumière le concept de l'inclusion, en se référant à l'apport du Groupe de Washington sur le sujet.

Un apport qui a profondément renouvelé l'approche de la mesure du handicap au niveau international, en recommandant de dépasser les approches traditionnelles fondées uniquement sur des catégories médicales ou administratives du handicap.

13^e session ordinaire du Conseil national de la statistique

Le 30 juin 2026, le Conseil national de la statistique (CNS), organe d'orientation et de coordination du Système statistique national (SSN), a tenu sa 13^e session ordinaire à Lomé.

Les travaux ont été conduits par Madame le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence du Conseil, Dr Sandra Ablamba Johnson, Présidente du CNS. Cette rencontre a réuni les membres du Conseil, issus tant des structures productrices de statistiques que des administrations et institutions utilisatrices de données.

Ladite session a été l'occasion de dresser le bilan des progrès accomplis par le SSN et d'adopter des orientations stratégiques visant à renforcer la disponibilité de statistiques fiables, actuelles et suffisamment désagrégées.

Cycle 2030 des recensements généraux de la population et de l'habitat

Du 15 au 19 Juin 2026, des experts et responsables des Instituts Nationaux de Statistique et des Bureaux de recensement des pays d'Afrique francophone et lusophone se sont réunis à Lomé en atelier régional sur les normes internationales et les approches novatrices relatives au cycle 2030 des Recensements généraux de la population et de l'habitat.

Cette rencontre, placée sous le thème : *Normes internationales et approches novatrices*, est organisée par le Bureau régional du Fonds des Nations Unies pour la population pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, en collaboration avec le Gouvernement togolais et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, ainsi que la Division de Statistique des Nations Unies et l'Office for National Statistics du Royaume-Uni afin de permettre aux participants de s'approprier les nouvelles recommandations internationales et de préparer efficacement le cycle 2030 des recensements de la population et de l'habitat.

Atelier national de formation sur la modélisation SDMX et la mise en place d'une plateforme ODP2.0

Du 7 au 11 avril 2026, l'Institut National de la Statistique et des Études économiques et démographiques (INSEED) a organisé à Lomé, un atelier national de formation sur la modélisation SDMX (Statistical Data and Metadata eXchange) et la mise en place d'une Plateforme de données ouvertes (Open Data Portal - ODP) au profit des points focaux à la plateforme ODP du Togo. La rencontre a regroupé une trentaine de cadres du système statistique national (SSN).

RÉUNIONS, ATELIERS ET SÉMINAIRES

Ouagadougou, 16-18 septembre 2026

13^e réunion ordinaire du CRS de l'UEMOA
et 4^e réunion du Comité de Pilotage du PHASAO UEMOA
du 16 au 18 septembre 2026 à Ouagadougou

Addis-Abéba, 19-23 octobre 2026

10^e session de la Commission africaine de statistique (StatCom-Africa X)
et des réunions d'UN-GGIM : Afrique

Freetown, 28-30 octobre 2026

29^e Session du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires
et d'experts (ICSOE) pour les pays d'Afrique de l'Ouest

Riyadh, November 9-12, 2026

UN World Data Forum

Novembre 2026

51^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Paris, December 2-3, 2026

PARIS21 Fall Meetings

Abuja, December 7-10, 2026

8th Executive Committee of SHaSA2

Abuja, December 11-12, 2026

21st African Statistical Coordination Committee (ASCC)

Abuja, December 14-15, 2026

20th Session of the Committee of Directors General
of the National Statistics Offices (CoDGs)



*Trois décennies au service de
la qualité en statistique.*

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande,
et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire
sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à
afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Paul-Henri NGUEMA MEYE

Rédacteur en chef : Serge Jean EDI

Comité de rédaction : Sansan Honkounne KAMBOU,
Djabar Dine ADECHIAN, Ibrahima SORY, Fatima BOUKENEM

Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako

ISSN 1561-3739